

Bulletin d'information

safer
Aquitaine Atlantique

N°18 Septembre 2013

GRÊLE ÉTÉ 2013

La Safer sollicitée suite aux orages de grêle de l'été sur le vignoble de l'Entre-Deux-Mers



Photos : www.aquif.fr, L'Avenir Aquitain

Ce sont environ 5000 ha de vignes de l'Entre-Deux-Mers qui ont été touchés à plus de 80% lors des orages du début août. Parmi les mesures concrètes mobilisées dans l'urgence, la « CMD-grêle » a été plébiscitée tant par la filière que par les acteurs publics : chambre d'agriculture, collectivités et services de l'Etat.

Pour des viticulteurs pratiquant la vente directe et subitement privés d'une année de récolte, le risque est majeur pour eux de perdre les marchés obtenus le plus souvent après un long travail de recherche et de négociation conduit auprès de leurs

réseaux commerciaux.

La CMD (convention de mise à disposition) réalisée de manière dérogatoire à cette période de l'année, doit permettre d'acheter de la vendange à des « viticulteurs - viraqueurs » non grêlés de la même appellation.

En 48h après l'accident climatique du 2 août, la Safer a pu mettre au point et diffuser les documents pré-contractuels permettant de répondre de manière réactive à l'urgence du moment... et à la détresse de nombreux viticulteurs sinistrés.

Édito

Le goût amer de la campagne 2013...

Alors que l'on s'achemine vers la fin de l'été 2013, cette campagne laissera pour de nombreux agriculteurs de notre région un goût bien amer !

Après un printemps calamiteux, retardant à l'excès de nombreux semis, quand il ne les a pas annulés, l'été et ses orages dévastateurs est venu plonger dans la désespérance nombre de paysans touchés. Notre métier est ainsi fait qu'il doit composer aussi et d'abord avec les caprices de la nature !

Même si chacun peut avoir de bonnes raisons de crier son désespoir, cette situation doit aussi nous inviter à être pragmatiques quant aux conditions susceptibles de rendre notre métier viable et vivable. Je pense notamment aux dispositifs assurantiels actuels ou à inventer. C'est à ce prix que les jeunes pourront envisager, en confiance, leur entrée dans le métier.



Francis MASSÉ,
Président de la Safer
Aquitaine Atlantique

Bilan PPAS 2007-2013

Le plan pluriannuel d'activité de la Safer, cadre de référence de son action et agréé par ses tutelles, fait l'objet d'un bilan pour la période 2007-2012. Ce bilan est placé sous la responsabilité du DRAAF, tutelle de la Safer, et s'inscrit dans les prescriptions d'une note de service du Ministère de l'Agriculture d'avril 2013.

Cet exercice vise notamment à rendre compte de l'activité conduite au cours des 7 dernières années, à apprécier les réponses concrètes apportées aux enjeux identifiés en début de programme et à tirer des conclusions pour le futur programme qui sera finalisé au cours de l'année 2014. Un comité de pilotage de ce bilan, présidé par le DRAAF Aquitaine, sera réuni au début de l'automne.



Agenda

Septembre

- 3 Rencontre annuelle Notaires de Gironde / Safer
- 4 Colloque transmission au salon Innovagri
- 10 Comité technique Pays Basque
- 11 Comité technique Landes
- 12 Comité technique Gironde
- 17 Comité de direction
- 24 Journée de l'Économie Aquitaine à Villenave d'Ornon

Octobre

- 8 Comité technique Béarn
- 9 Comité technique Gironde
- 15 Comité technique Landes
- 22 Conseil d'administration
- 22 Comité de direction
- 17-18 oct. : Assises nationales du foncier à Bordeaux

Novembre

- 13 Comité technique Landes
- 14 Comité technique Pays Basque
- 15 Comité technique Gironde
- 27 Comité de direction
- 28-29 nov. : Congrès des Safer à Evreux

Décembre

- 10 Comité technique Gironde
- 11 Comité technique Landes
- 13 Comité technique Béarn
- 17 Comité de direction

Vers la mise en œuvre du fonds de portage Safer avec la coopération viticole !

Le conseil d'administration de la Safer d'avril 2013 a décidé le principe de la mise en place d'un fonds de portage volontaire, doté dans un premier temps de 4 millions d'euros pris sur les fonds propres de la Safer.

Dans un contexte de difficulté d'accès et de financement du foncier lors de l'installation, notamment pour des hors cadre familiaux, la Safer fait résolument le choix d'apporter sa contribution aux côtés des collectivités et d'autres acteurs, notamment ceux de la coopération.

A ce titre, un travail est engagé avec la coopération viticole au travers de sa fédération régionale visant à accompagner l'installation de jeunes vigneron coopérateurs, en additionnant les capacités d'interventions de collectivités (Région et/ou Département), des coopératives elles-mêmes et de la Safer.

La volonté est de finaliser un accord cadre régional et d'engager des premiers dossiers avant la fin de l'année 2013.

Accord obtenu pour le renouvellement du droit de préemption de la Safer

Le dernier Décret autorisant la Safer à exercer son droit de préemption arrivant à échéance fin août 2013, les Chambres d'Agriculture et les CDOA des départements des Landes, Gironde et Pyrénées-Atlantiques avaient été sollicitées, dès le mois de mai 2012, pour donner leurs avis sur le renouvellement de ce droit de préemption.

Puis, au cours du 1^{er} semestre 2013, les 3 Préfets transmettaient un avis favorable au Ministère de l'Agriculture.

C'est le 07/09/2013 que le Ministère de l'Agriculture a publié un Décret renouvelant le droit de préemption de la Safer AA pour 5 nouvelles années (une

proposition de loi, actuellement en cours d'instruction, vise à allonger le délai autorisant les Safer à préempter).

Ce Décret permet à la Safer AA d'exercer son droit de préemption sur les cessions de bâtiments à usage agricole et sur les ventes de terrains à vocation agricole dès lors que leur superficie atteint, pour les 3 départements, le seuil de 25 ares dans le cas général, et de 10 ares dans les zones viticoles AOC et les zones de montagne. Ce seuil est cependant ramené à zéro pour les terrains situés dans les zones agricoles et naturelles (NC, ND / N, A) des documents d'urbanisme rendus publics.

Innovagri, JEA et Assises nationales du foncier : la Safer est présente

Après Vinexpo en juin 2013 et une conférence analysant les motivations d'investisseurs les plus divers en viticulture (JA-HCF, institutionnels, etc.) la Safer sera présente cet automne dans 3 manifestations bien différentes :

► Innovagri (4 et 5 septembre) au lycée agricole de Ondes (31) aux côtés des Safer

du Sud-Ouest. Elles animent une conférence sur la transmission avec en particulier la présentation des outils mobilisables tels que le portage foncier ou la CMD.

► Journée de l'Économie Aquitaine (24 septembre) : c'est la journée régionale de l'économie en Aquitaine, mise en œuvre par les 3 chambres régionales consulaires

et le Conseil Régional. Thème de cette 10^{ème} édition : « Innovations et proximités : quelles synergies ? »

► Assises nationales du foncier (17 et 18 octobre) : manifestation nationale qui réunira près d'un millier de personnes autour du thème « la rareté foncière ».